

Objectif 36 – Règlement du championnat



1. Définition, contexte

Objet

Le Challenge Interclubs 9 trous de nom « OBJECTIF 36 » concerne des associations avec terrain et sans terrain. Il se veut une compétition conviviale mais dans le respect des règles du jeu de golf et il s'adresse aux membres dont l'index est supérieur à 36.

Inscription des associations

Chaque club invité à participer au challenge doit s'acquitter d'un droit d'inscription de 50 € pour la saison. Cette somme, provisionnée par chaque club et versée à l'association en charge de l'achat des lots, sur appel de fonds de celle-ci, est intégralement consacrée à l'acquisition des lots pour la remise de prix annuelle.

Principes d'organisation générale

Le challenge a lieu entre mars et octobre.

Chaque équipe organise une journée à tour de rôle sur un terrain de son choix. Elle assure le bon fonctionnement de la journée dans le respect du règlement et de l'esprit du challenge.

Les épreuves se déroulent le vendredi ou le samedi.

Le prix du greenfee pour les non abonnés doit être négocié avec un maxi de 35€, droits de jeux compris, et les abonnés quant à eux s'acquittent uniquement des droits de jeu ne pouvant dépasser la somme de 10€.

Chaque équipe est mixte et composée de 6 joueurs maximum de toute catégorie d'âge et de genre, à jour de leur licence, avec certificat médical ou QS en cours de validité, sous peine d'être interdit de participation. Les index sont supérieurs ou égaux à 36 lors de la première participation au challenge.

La compétition est ouverte exclusivement aux membres permanents des associations inscrites ou aux abonnés des clubs dans le cas d'association avec terrain.

Des classements individuels et par équipe sont établis. L'association organisatrice de la journée de compétition récompense, sur ses fonds propres, à hauteur de 50 € environ, les 3 premiers du classement individuel en Net. Le classement par équipe donne lieu à attribution de points cumulés sur la saison et à attribution de prix en fin de saison.

En accord avec l'organisateur, une équipe peut faire participer d'autres joueurs au-delà des 6 réglementaires. Ils sont hors compétition et ne sont pas éligibles à l'attribution de prix.

Calendrier de l'année

Les dates des rencontres sont publiées en annexe.

2. Organisation sportive

La compétition se déroule en stableford selon les règlements sportifs de la Fédération Française de Golf, qui sont les seuls applicables aussi bien pour les règles de jeu que pour l'étiquette, et ce, conformément aux dispositions du vade-mecum des clubs et au manuel des règles de golf en vigueur.

La compétition compte pour la gestion des handicaps individuels de la FFG.

Objectif 36 – Règlement du championnat

Dénomination de la compétition

La compétition est enregistrée sous le nom “Objectif 36 ” ; cette mention figure sur les cartes de score.

Formule de jeu

9 trous en stableford brut et net, classement en une seule série mixte.

Les repères de départs sont les jaunes pour les hommes et les rouges pour les dames.

Gestion des départs

Le premier départ doit être donné le matin, sauf dérogation acceptée par l’ensemble des capitaines. L’association qui reçoit peut organiser les départs en shotgun selon la capacité du parcours à le faire. Les départs sont gérés par l’association organisatrice suivant la grille proposée par groupe de 3 ou 4 joueurs, d’équipes différentes et ce toutes les 10 minutes environ.

La liste des six joueurs présentés par chaque équipe est remplie dans l’ordre croissant d’index des participants, en partant du meilleur joueur de l’équipe jusqu’à son dernier.

Inscription des équipes et des joueurs

Cinq jours avant chaque rencontre, chaque capitaine doit adresser au capitaine de l’équipe organisatrice la ***liste des joueurs qui jouent et celle des joueurs qui déjeunent le midi*** (avec nom, prénom et numéro de licence)

Les horaires de départ sont envoyés aux capitaines dès qu’ils sont disponibles.

Un joueur ayant joué pour une association ne peut pas jouer pour une autre association, durant toute la saison du challenge.

Cas particuliers des index devenus inférieurs à 36 en cours de challenge : les joueurs qui ont participé au challenge (avec un index ≥ 36) mais dont l’index est inférieur à 36 le jour de la compétition, peuvent jouer pour leur index mais leur score ne compte pas pour le challenge.

3. Les classements

Partie administrative et outils mis à disposition

Le travail administratif de classement, hors Fléole, est assuré par chaque équipe recevant à tour de rôle le challenge. Les inscriptions et classements sont tenus sur un seul et même fichier Excel mis à jour cumulativement de toutes les journées. Le fichier de gestion des classements est mis à jour à l’issue de chaque compétition et déposé sur Drive. D’une façon générale, les échanges de messages et de fichiers se font sur WhatsApp

Classement individuel

Les classements individuels ne concernent que la journée et ne donnent lieu à récompenses pour les trois meilleurs en Net.

Classement par équipe

Un classement Brut et un classement Net sont établis de façon indépendante.

Le classement par équipe est donné à la publication des résultats.

Objectif 36 – Règlement du championnat

Classement Brut et Net

Les 2 meilleurs résultats Brut et les 4 meilleurs résultats Net sur les 6 cartes sont pris en compte pour les classements respectifs des joueurs d'index supérieur ou égal à 36. Les équipes sont classées en fonction du nombre de points stableford cumulés.

Classement cumulatif Brut + Net

C'est la somme des points du classement Brut ajoutés à ceux du classement Net
En fin de saison, le classement du Challenge est établi en « Brut + Net ». En cas d'égalité, le départage pour la place au classement se fait sur le total des points stableford marqués en « Brut » puis en « Net ». Si l'égalité persiste, le meilleur classement est attribué à l'équipe qui a marqué le plus de points « Challenge » en Brut.

Le classement de la journée par équipe se fera sur la base du Brut + Net

Si une équipe est forfait (aucun joueur représentant le club), elle n'enregistre aucun point pour chacun des classements

4. Récompenses

Récompenses annuelles par équipe

Un trophée dénommé “Objectif 36” est remis à l’association dont l’équipe a marqué le plus de points dans le classement général de la saison.

Le trophée par équipe est remis en jeu l’année suivante.

5. Dispositions diverses

Paiement des greenfees

De préférence, l’ensemble des greenfees est payé au golf par un représentant de l’association sportive. En cas d’impossibilité, chaque joueur règle son dû avant l’heure de la compétition.

Comité de l’épreuve

Le Comité de l’épreuve est constitué des capitaines de chaque association.

Le Comité se réserve le droit d’apporter au présent règlement toute modification qu’il jugera utile et à quelque moment que ce soit par réunion extraordinaire du comité directeur.

Assemblée plénière du Challenge

Elle est composée d’un représentant par équipe engagée. Elle se réunit en fin de saison et valide ou invalide les propositions de changement qui lui sont faites par la commission préparatoire du Challenge.

Objectif 36 – Règlement du championnat

ANNEXES

Calendrier des rencontres 2026

DATE	AS Organisatrice	Golf utilisé	Tarif TTC	DDJ
Vendredi 20 mars	Massy Golf Club	???		
Vendredi 17 avril	Gif-Chevry	Gif-Chevry	35€	8€
Samedi 2 mai	Vélizy	BUC		
Vendredi 19 juin	Verrières-le-Buisson	Verrières le B.		
Samedi 12 septembre	Forges-les-Bains	St Aubin		
Samedi 26 septembre	Magny-les-Hameaux	???		
Vendredi 16 octobre	La Rémarde			

Capitaines

Association	Nom	Prénom	Email	Portable
Forges-les-Bains	Ruby	Olivier	olirub91@yahoo.fr	06 32 24 96 42
Gif-Chevry	Napoleone	Rémi	reminapoleone@gmail.com	06 77 50 60 75
La Rémarde	Jouffroy	Francis	fjy.bec@gmail.com	06 08 56 89 79
Magny-les-Hameaux	Ortiz-Ferrer	Alexandre	vivrelegolfamagny@gmail.com	06 03 56 12 91
Massy Golf Club	Foulhoux	Gérard	gerard.foulhoux1@orange.fr	06 72 42 20 01
Vélizy	Merlière	Lina	lina.merliere@orange.fr	06 83 49 59 42
Verrières-le-Buisson	Dixmier	Jean-Pierre	dixmier92@gmail.com	06 50 24 91 20